

Pôle communication Tél. : 24 66 40

Vendredi 10 août 2018, à la Foire de Bourail

DOSSIER DE PRESSE

Signature d'un protocole d'engagement entre le gouvernement et la Chambre d'agriculture pour le lancement de deux démarches complémentaires :

le plan Écophyto-NC et le plan Ambition Bio 2019

Nicolas Metzdorf, membre du gouvernement notamment en charge de l'agriculture, et Gérard Pasco, président de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, ont signé un protocole d'engagement, vendredi 10 août à 15 heures, à l'occasion de la Foire de Bourail 2018. Il porte sur le lancement de deux démarches complémentaires : la mise en place d'un plan Écophyto-NC au service des agriculteurs et des consommateurs, et celle d'un plan Ambition Bio 2019.

Contexte

Le monde agricole s'est engagé depuis plusieurs années dans des démarches d'avenir, comme en attestent le développement de l'agriculture responsable et biologique ou encore la mise en place d'un groupement de défense sanitaire du végétal au sein de la Chambre d'agriculture.

La pérennisation et le développement de l'agriculture calédonienne – et donc de la sécurité alimentaire des Calédoniens – suppose l'accélération des démarches de progrès dans le domaine de la protection des végétaux. Celles-ci ne doivent pas être imposées par la seule règlementation, mais par une mise en œuvre concertée, qui garantira leur pleine appropriation par la profession agricole.

Adapter notre agriculture aux enjeux de développement durable de notre époque est une responsabilité collective. Il faut concilier les fonctions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture, tout en répondant au mieux aux besoins des consommateurs en termes de volumes, de prix et de qualité.



Pourquoi un plan Écophyto-NC?

Le monde rural calédonien est demandeur, avec le soutien affiché du gouvernement, de l'élaboration d'un plan coordonné pour la réduction et l'amélioration de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'agriculture, à l'image de ce qui se fait en Europe, mais aussi dans la grande région Pacifique.

Le lancement du plan Écophyto-NC est un message fort adressé à la société civile, qui prouve la mobilisation du gouvernement et des acteurs du monde rural en faveur d'une agriculture durable et moins dépendante des produits phytosanitaires à usage agricole (PPUA).

Le plan Écophyto-NC est une invitation à sortir de la crise récurrente sur les produits phytosanitaires.

Les finalités du plan Écophyto-NC

Ce plan doit, à partir d'objectifs fixés conjointement par la société civile, le monde agricole, la recherche/transfert agricole et les collectivités, permettre la mise en place d'actions et de moyens pour accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de systèmes de production performants, économes en pesticides et adaptés à la Nouvelle-Calédonie.

Ce plan doit fournir aux agriculteurs les outils nécessaires pour améliorer et réduire l'utilisation des PPUA. Cela passe notamment par :

- la mise au point et l'évaluation technico-économique d'alternatives variétales, biologiques et mécaniques, en impliquant les agriculteurs pour tenir compte du contexte local ;
- l'information et la diffusion des résultats obtenus grâce à ces pratiques « alternatives » ou à basse consommation d'intrants, au travers d'un réseau de fermes de démonstration réparties sur l'ensemble de la Nouvelle Calédonie, pour inciter à l'adoption de ces pratiques ;
- l'appui à la généralisation du contrôle de l'ensemble des pulvérisateurs qui sont utilisés pour l'application des produits phytosanitaires ;
- l'évaluation et le suivi de l'efficacité des PPUA utilisés en Nouvelle-Calédonie, ainsi que des résistances des ravageurs des cultures ;
- un effort de communication sur les pratiques de protection des plantes pour expliquer aux consommateurs les enjeux de la sécurité alimentaire et de la protection des cultures et des récoltes.



Les étapes de mise en œuvre

La mise en place d'une dynamique collective est la clé du succès de ce plan qui doit être au service des utilisateurs de produits phytosanitaires et des consommateurs. L'organisation d'un séminaire de préparation du plan Écophyto-NC sera le point de départ de cette démarche adaptée à la Nouvelle-Calédonie.

Ce séminaire rassemblera l'ensemble des acteurs calédoniens en lien avec l'agriculture :

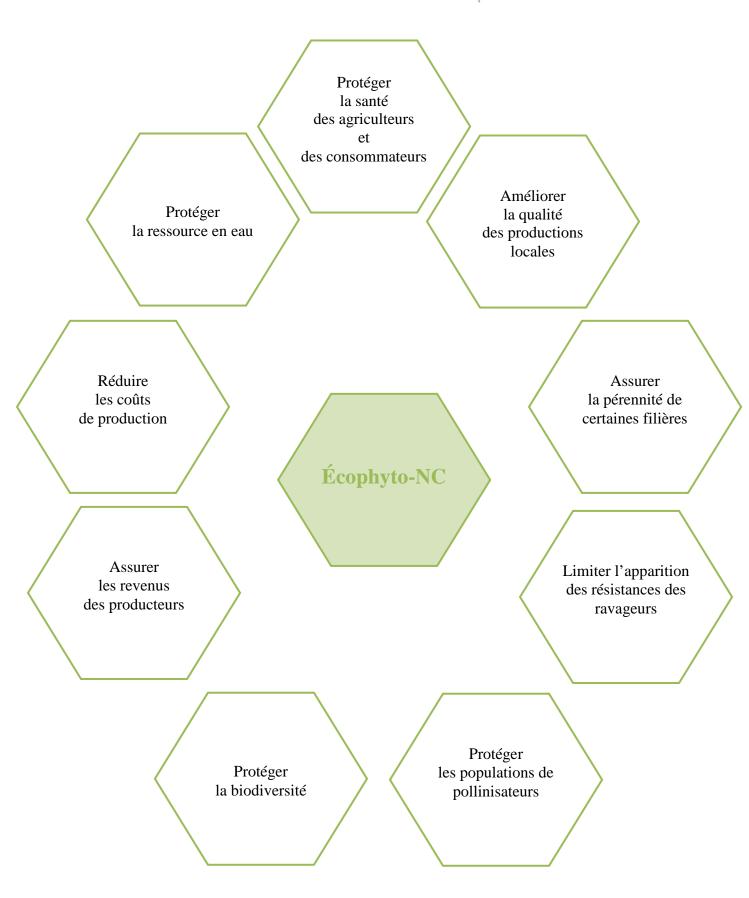
- la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR),
- l'Agence rurale,
- les trois provinces,
- la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC),
- la Communauté du Pacifique (CPS),
- les organisations professionnelles agricoles,
- l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF),
- l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC),
- la Technopôle terrestre,
- l'Institut de recherche et de développement (IRD),
- les distributeurs de PPUA,
- les représentants de la société civile et des consommateurs.

Ce plan à construire collectivement doit se faire à partir du diagnostic :

- des forces et faiblesses de la Nouvelle-Calédonie dans le domaine de la protection des végétaux,
- des politiques publiques, de la réglementation et des actions menées, au regard des retours d'expériences de Métropole, des outre-mer et de nos voisins anglo-saxons.

Le plan Écophyto-NC doit avoir pour objectifs partagés la réduction et l'amélioration de l'utilisation des produits phytosanitaires, et doit se donner les moyens de mettre en œuvre des actions qui bénéficient à l'ensemble de la société calédonienne.







Pourquoi un plan Ambition Bio 2019?

L'agriculture biologique a commencé à se structurer en Nouvelle-Calédonie en 2007, sous l'impulsion de la CPS qui a développé une norme régionale d'agriculture biologique, à l'instar du règlement en vigueur dans les états membres de l'Union Européenne : la norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB). Dans la continuité de la NOAB, la Chambre d'agriculture et l'association Arbofruits ont fédéré les acteurs de cette filière au sein de l'association Biocaledonia (créée en 2009).

En 2018, près de 10 ans après les débuts de l'agriculture biologique (AB) en Nouvelle-Calédonie, cette filière, comme les autres filières agricoles, ne parvient pas à satisfaire les besoins (la production bio locale dépasse difficilement 210 tonnes en 2017, soit moins de 1 % de la production totale) et peine à être présente sur des marchés de niche à l'export. Alors qu'en Métropole ou dans les DOM, les conversions sont si nombreuses que les dispositifs d'accompagnement à l'AB ont du mal à répondre aux demandes.

Face à ce constat, l'ensemble des acteurs exprime unanimement le besoin d'un plan Ambition Bio pour la Nouvelle-Calédonie.

Les objectifs et les étapes de mise en œuvre

Ce plan ne peut être construit que collectivement, sur la base d'un diagnostic de la situation actuelle, en recensant les propositions de tous les acteurs de la filière et en analysant les leviers de développement de l'AB.

Par la suite, une phase d'étude sera proposée aux acteurs concernés :

- la DAVAR,
- l'Agence rurale,
- les trois provinces,
- la CANC.
- la CPS.
- l'association Biocaledonia,
- le groupement des agriculteurs biologiques de Nouvelle-Calédonie (GAB),
- les organisations professionnelles agricoles,
- l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF),
- les entreprises agroalimentaires,
- les distributeurs.
- les représentants de la société civile et des consommateurs.

Cette phase débouchera sur

la co-construction d'un plan stratégique de développement du bio en Nouvelle Calédonie.